



DÉPARTEMENT DU DOUBS
MAIRIE DE MAMIROLLE
25620
2 bis rue de l'école
TÉL 03 81 55 71 50
FAX 03 81 55 74 61
mairie@mamirolle.com
www.mamirolle.info

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 11 avril 2019 à 19h30

Présidence : M. Daniel HUOT, Maire

Présent : tous les conseillers, sauf Mmes RICARD Edwige, LE BARBENCHON Florence, CLOIREC Céline, BICHET Monique et M. BERNER Jean-Louis

Procurations: de Mme RICARD Edwige à M. CUENOT Eric
de Mme LE BARBENCHON Florence à Mme SEYER Séverine
de M. BERNER Jean-Louis à M. MAILLOT Dominique

Secrétaire : Mme MARTIN Francine

Le Maire certifie :

- que la convocation du conseil municipal a été faite le 5 avril 2019
- que le nombre de conseillers en exercice est de 19

Le présent procès-verbal a été affiché à la porte de la mairie le 16 avril 2019, en exécution des articles L.2121-10, L.2121-11, L.2121-17, L.2124-3, R.121-7, R.121-9, R.124-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du PV du Conseil Municipal du Mardi 2 avril 2019**
- 2. Finances : Budgets annexes : Forêt / Murs Nus**
 - Vote du budget primitif 2019
- 3. Finances : budget principal**
 - Vote du budget primitif 2019
- 4. Ludothèque LA TOUPIE : approbation du compte de résultat 2018**

1. Approbation du PV du Conseil Municipal du Mardi 2 avril 2019

Le Maire invite les conseillers à formuler des remarques sur la rédaction du procès-verbal de la réunion du mardi 2 avril 2019. En l'absence d'observations, le Conseil Municipal approuve ce procès-verbal.

2. Finances : budgets annexes

2.1. Budget Forêt

2.1.1. Vote du budget primitif 2019

Le rapport du Maire entendu,

Le Conseil Municipal décide de voter, à l'unanimité, le budget primitif 2019 du budget Forêt dont les comptes sont les suivants :

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT		
Crédits votés au titre du présent budget	61 695,70	31 000,00
Résultat 2018 reporté	0,00	34 695,70
Total de la section de fonctionnement :	61 695,70	65 695,70
INVESTISSEMENT		
Crédits votés au titre du présent budget :	38 750,00	52 759,88
Résultat 2018 reporté	13 815,12	0,00
Reste à réaliser 2018	8 105,27	7 910,51
Total de la section d'investissement :	60 670,39	60 670,39

Madame la Receveuse Municipale est chargée en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

2.2. Budget Murs Nus

2.2.1. Vote du budget primitif 2019

Le rapport du Maire entendu,

Le Conseil Municipal décide de voter, à l'unanimité, le budget primitif 2019 du budget Murs Nus dont les comptes sont les suivants :

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT		
Crédits votés au titre du présent budget	35 937,14	10 810,00
Résultat 2018 reporté	0,00	25 127,14
Total de la section de fonctionnement :	35 937,14	35 937,14
INVESTISSEMENT		
Crédits votés au titre du présent budget :	13 037,08	11 450,00
Résultat 2018 reporté	0,00	1 587,08
Reste à réaliser 2018	0,00	0,00
Total de la section d'investissement :	13 037,08	13 037,08

Madame la Receveuse Municipale est chargée en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

3. Finances : budget principal

3.1. Vote du budget primitif 2019

Le rapport du Maire entendu,

Le Conseil Municipal décide de voter, à l'unanimité, le budget communal 2019 dont les comptes sont les suivants :

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT		
Crédits votés au titre du présent budget	1 024 438,64	931 929,00
Résultat 2018 reporté	0,00	180 509,64
Total de la section de fonctionnement :	1 024 438,64	1 112 438,64
INVESTISSEMENT		
Crédits votés au titre du présent budget :	294 200,00	486 542,14
Résultat 2018 reporté	195 977,81	0,00
Reste à réaliser 2018	31 161,33	34 797,00
Total de la section d'investissement :	521 339,14	521 339,14

Madame la Receveuse Municipale est chargée en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

4. **Ludothèque LA TOUPIE : approbation du compte de résultat 2018.**

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, décide d'approuver le compte d'exploitation 2018 concernant la ludothèque La Toupie établi par la Fédération Familles Rurales du Doubs qui laisse apparaître un déficit de gestion de 54.34 € pour des dépenses à hauteur de 8 918.64 € et des recettes à hauteur de 8 864.30 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50

Le prochain conseil municipal se tiendra **le Mardi 14 mai 2019 à 19h30**

La secrétaire,

Francine MARTIN



Le Maire,

Daniel HUOT

